

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1953/PCG désignant le représentant de l'administration auprès du Tribunal de simple police

n° 1953/PCG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
28 décembre 1968

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1969

Date du numéro
10 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Aden, administrateur adjoint, Chef du Service des Affaires administratives est désigné pour représenter Territoire devant le Tribunal de simple police de Djibouti dans l'affaire relative à un accident de la circulation, survenu 30 octobre 1968, au cours duquel M. Mohamed Abdallah Salem chauffeur, préposé de M. Kabache Kayad, civilement responsable à endommager un véhicule de l'Administration.